

Sessad Pro : le sésame emploi pour les jeunes handicapés ?



« Dans la voiture, pour s'adapter à toute situation, on a toujours un tablier de cuisine, un bleu de travail, des chaussures de sécurité et une boîte à outils », s'amuse Luc Lemaire, éducateur spécialisé au sein du Sessad Pro de Noyon, dans l'Oise. Les Sessad Pro désignent les Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile à visée professionnelle. Ces dispositifs permettent d'accompagner des jeunes (de 14 à 25 ans selon les établissements) atteints de déficience intellectuelle ou de handicap mental léger.

**Autonomes pour l'avenir**

Trouver un emploi, élaborer un projet professionnel, rechercher un logement, effectuer des démarches administratives... le suivi, très complet, se fait à long terme. Au Sessad Pro de Noyon, deux éducateurs spécialisés - dont Luc - et une psychologue accompagnent des jeunes de 14 à 20 ans vers un projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé. Le but étant de les rendre autonomes pour l'avenir. Luc Lemaire et son équipe encadrent jusqu'à 19 personnes sur une période de 3 à 5 ans. « Nous l'aidons d'abord à trouver son orientation, à établir son projet de vie. On l'accompagne ensuite en classe, en atelier ou auprès d'employeurs, plusieurs heures par semaine. Nous pouvons également l'aider à chercher un logement ou un emploi à la suite d'une formation. »

**Plusieurs axes**

La psychologue, si elle ne propose pas de thérapie « classique », aide à dénouer des situations lorsqu'un projet doit être réévalué. « La notion de handicap, parfois mise de côté par les familles, doit être abordée de nouveau. C'est dans ces moments qu'un psychologue peut intervenir », poursuit M. Lemaire. Plusieurs axes d'intervention sont proposés, entre soutien scolaire, accompagnement des proches, développement de l'accessibilité et élaboration du projet professionnel. En France, plusieurs établissements assurent ce type d'accompagnement. En Bretagne, par exemple, le Sessad GRAFIC encadre des jeunes de 16 à 25 ans en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations.

**Plusieurs options possibles**

Porteurs d'un handicap mental ou de trisomie 21, atteints de déficience intellectuelle légère, de traumatisme crânien, de troubles autistiques ou comportementaux... Tous présentent des profils différents. Suivis par le Sessad Pro après obtention d'une notification de leur MDPH, ils peuvent prendre de multiples directions ; certains décrochent un contrat de professionnalisation, d'autres intègrent une entreprise adaptée... « En milieu ordinaire ou protégé, les secteurs varient entre agriculture, vente, réparation automobile, restauration collective, espaces verts... », précise Luc Lemaire. À noter que ce service est entièrement pris en charge par l'assurance maladie.

**Soutenus par le ministère ?**

Mi-décembre 2016, l'équipe de Noyon a échangé avec le cabinet de la ministre en charge du handicap, Ségolène Neuville. « Nous avons pu exposer notre méthode de travail et nos projets, qui ont été très bien reçus, ajoute l'éducateur. Nous attendons un retour du ministère pour savoir si nous pourrions participer à des groupes d'études sur tous ces domaines ». Mais les élections présidentielles approchant (23 avril et 7 mai 2017), les discussions restent en attente...

© Luc Lemaire

**Résumé :** Pour accompagner des jeunes avec un handicap vers l'emploi, les Sessad (Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile) pro assurent un suivi à long terme. Un dispositif pertinent pour réussir son entrée dans la vie professionnelle...

Par Handicap.fr / Aimée Le Goff, le 13-01-2017

[Réagissez à cet article !](#)

[Réagissez à cet article !](#)

**Handicap.fr vous suggère les liens suivants :**

Sur Handicap.fr

- [Camille, 21 ans, employée en Crèche, est trisomique](#)



"Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © Handicap.fr. Cet article a été rédigé par Aimée Le Goff, journaliste Handicap.fr"

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

**Commentaires**

[Réagissez à cet article](#)